



A remplir par la collectivité				
Date de réception :				
Protection patimoniale : PSMV Patrimoine bâti Séquence urbaine Périmètre patrimonia				
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION AUDIT GLOBAL & PATRIMONIAL Syndic / Monopropriétaire				
(D1)				
1. INFORMATIONS GENERALES				
Adresse de l'immeuble :				
Nom d'usage de la copropriété :				
Référence(s) cadastrale(s) :				
Numéro d'immatriculation de la copropriété au registre national des copropriétés :				
Ce formulaire <u>dûment complété</u> , daté, signé et tampon en dernière page, accompagné des pièces à fournir est à envoyer				

Dossier complet à envoyer par le syndic à l'adresse électronique : monprojetrenov@nantesmetropole.fr

Référence :

2. BORDEREAU DE TRANSMISSION DES PIECES

A joindre impérativement au dossier de demande ; seuls les dossiers complets seront instruits.

(cocher les cases correspondantes)
☐ D1 – Le présent dossier de demande de subvention municipale
D2 – Procès verbal signé de l'AG faisant état du vote de la mission d'audit global et patrimonial
D3 – Dans le cas d'un syndic bénévole, fournir le mandat de la copropriété avec désignation de la personne
gestionnaire
☐ D4 − Devis détaillé des missions audit energétique et diagnostic patrimonial
 — Pevis supplémentaires en cas d'investigation(s) complémentaire(s). Si sondage(s), dendrochronologie ou mise en place de fissuromètre(s), transmettre un devis détaillé précisant le nombre et les emplacements envisagés, repérés sur photos ou plans des façades.
☐ D5 - Certification RGE du bureau d'étude
☐ D6 − Plan et photographies localisant les éléments et ouvrages concernés
D7 – L'engagement du demandeur
☐ D8 − L'engagement de l'architecte (diagnostic patrimonial) avec adresse et façades/ouvrages, signé et tamponné de l'architecte
D9 – L'engagement du bureau d'étude (audit energétiqe)
NB : l'audit global énergétique ne doit pas être commencé avant le dépôt du dossier de demande de subvention
A, le
Signature du demandeur (ou de son représentant - tampon pour les syndics)

3. INFORMATIONS DEMANDEUR

Qualité : Syndic professionnel	Administrateur de biens Propriétaire unique
Syndic bénévole (cocher la case correspondante)	Autre, préciser :
Raison sociale :	
Adresse :	
Nom du responsable en charge du suivi du dossi	er:
Téléphone fixe :	Portable :
Mail du syndic :	
Mail de la personne en charge du dossier :	
Numéro SIRET :	Code NAF :
Nom du Président ou des représentants du Cons	eil syndical :
Adresse :	
Téléphone : Ma	ail :

4. INFORMATIONS SUR LA (CO)PROPRIETE

Nombre total de bâtime	nts dans la (co)pro	priété :				
Nombre de bâtiments concernés par la diagnostic :						
	Logement avec propriétaires occupants	Logement avec ave propriétaires bailleurs		ent d'un r social	Autres lots principaux (commerces,	TOTAL lots principaux
Nombre					bureaux)	
Tantièmes						
Système de production	de chauffage :		Collectif	☐ Indiv	viduel	
Système de production	d'eau chaude san	itaire :	Collectif	☐ Indiv	riduel	
Type de chauffage :	Gaz	☐ Electricité	Fioul	☐ Ré	eseau de chaleur	Bois
Année d'achèvement de	e la construction:					
Année du dernier ravale	Année du dernier ravalement :					
Année de la dernière réfection de toiture :						
Année du dernier changement de chaudière :						
Travaux envisagés ou problématiques identifiés (accessibilité, humidité, colonne, contentieux):						

5. INFORMATIONS SUR LA REALISATION DE L'AUDIT GLOBAL ET PATRIMONIAL

Etude suivie par un architecte reconnu par l'Etat :
Rappel : le diagnostic patrimonial doit être réalisé obligatoirement par un architecte.
Nom de l'architecte/du cabinet (pour mission de diagnostic patrimonial) :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Mail:
Nom du bureau d'étude (pour mission d'audit énergétique) :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Mail:
Cocher la case correspondante :
Diagnostic 1 façade ou Diagnostic immeuble
Dates prévisionnelles de l'audit global et patrimonial :
Date de mission (JJ/MM/AA) : Date de rendu envisagée (JJ/MM/AA) :
Rappel : la diffusion auprès des propriétaires doit obligatoirement faire l'objet d'un visa préalable de la collectivité.

6. INFORMATIONS FINANCIERES

- Remplir le récapitulatif ci-dessous des montants des différentes missions
- Joindre l'ensemble des devis détaillés correspondants (document D4)

Nous attirons votre attention sur la cohérence entre les devis et le récapitulatif à remplir.

Tableau récapitulatif des coûts

MONTANTS	НТ	TVA	TTC
Montant de l'étude audit energétique			
Montant de la mission architecte			
Montant des sondages			
Montant(s) autre(s) :			
TOTAUX €			

Si	le	propr	iétaire	est	unique	:
----	----	-------	---------	-----	--------	---

•	le propriétaire récupère t-il la TVA?	

(D7) ENGAGEMENT DU DEMANDEUR OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e),	
NOM et Prénom du gestionnaire de l'immeuble :	
Nom du syndic :	
Adresse de l'immeuble concerné :	

Certifie:

- Avoir pris connaissance des règlements d'attribution et accepte que la copropriété soit liée par les termes et conditions de ce règlement,
- Informer la direction du Patrimoine et la direction de l'Habitat de l'avancement de l'étude,
- Faire figurer les logo de la ville de Nantes et de Nantes Métropole avec la mention « audit global et patrimonial ayant bénéficié d'un soutien financier de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole » sur les documents produits dans le cadre de l'étude,
- Informer et diffuser l'audit global et patrimonial à l'ensemble des copropriétaires et le joindre impérativement, dans son intégralité, au carnet d'entretien de l'immeuble,
- Transmettre à la direction du Patrimoine et la direction de l'Habitat le livrable sous format numérique de préférence, ainsi que transmettre la fiche SIG – Système d'Information Géographique, jointe au dossier de demande et dûment complétée;
- Autoriser l'utilisation des données de l'audit global et patrimonial par la Ville de Nantes et par Nantes Métropole,
 à des fins de communication, de statistiques et de retours d'expérience rendus publics.
- L'exactitude des informations portées sur la présente demande et avoir transmis un dossier complet.

Reconnais que seule la décision expresse d'octroi des subventions par décision de la Présidente / Maire, suivie de la signature des conventions d'attribution entre la copropriété, Nantes Métropole et la Ville de Nantes engage la collectivité sur le plan juridique et financier.

Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de la subvention.

Date et signature (tampon du syndic)

Précédées de la mention "lu et approuvé"

Tout dossier incomplet, non daté ou non signé ne sera pas pris en compte.

(D8)	ENGAGEMEN [*]	T DE	= 1 '	'ARC	:HI	ΓF	:TF
וטט	LINGAGEMEN	I DL			<i>,</i> , , ,	, L,	JIL

L'agence d'architecture			
représentée par			
•	•	cahier des charges du diagnostic patr	•
subventionnable par la vi	ille de Nantes, correspondant à un	ne demande de subvention pour l'immeuble	situé sis :
Adresse de l'immeuble :			
Localisation des élément	ts concernés par le diagnostic patr	rimonial :	
façade / bât.	so	ouche(s)*	
façade / bât.	Sc	ouche(s)*	
façade / bât.	Sc	ouche(s)*	
façade / bât.	Sc	ouche(s)*	
pignon / bât.	so	ouche(s)*	
*Si plusieurs souche(s) d	de cheminée sur un même versant	t de façade, indiquer le nombre.	
Et certifie :			
 Faire figurer le financier de la V 	/ille de Nantes » sur les document	nent de l'étude, c la mention « diagnostic patrimonial ayan es produits dans le cadre de l'étude, e la Dparc et postérieur à l'attribution de la si	
	Α	, le	
		Signature et tampon de l'Architecte	

(D9)		ENGAGEMENT DU	BUREAU D'E1	TUDE
Nom de	e la copropriété			
	e(s) auditeur(s)			
Certifie 1.	Avoir pris connaissar subvention au diagno Nantes.	stic patrimonial ainsi que les ca	ahiers des charges resp	v - Audit Copropriété BBC et de la pectifs, Nantes Métropole et Ville de
2.		et sa proposition répondent au ns le cahier des charges audit co		énergétique réglementaire, et aux Métropole.
D'autre: complé		tre nécessaires pour le bon acc	complissement de la mis	ssion ou peuvent être proposées en
		uel de Travaux nagement et l'équipement d'un		ormance Énergétique collectif versité réalisé par un·e écologue
☐ Un électriq		r la recharge des véhicules	□Autre (précisez) :	
S'enga	ge à :			
3.				x exigences de l'audit énergétique Métropole et de la ville de Nantes.
4.	Participer aux quatre	réunions : réunion de lanceme	nt, réunion intermédiaire	, réunion d'information et AG
5.		de Nantes Métropole et ville de antes Métropole et ville de Nante		n « audit global ayant bénéficié d'un
6.	Informer Nantes Mét	ropole et ville de Nantes de l'av	ancement de l'étude.	
7.	Fournir l'ensemble des livrables : rapport complet et unique, support pédagogique et tableaux synthétiques des bouquets de travaux (trame fournie par Nantes Métropole).			
8.	Faire viser l'audit glo	bal avant la réunion de restitution	n.	
9.	Transmettre au syndic	les rapports 1 ou 2 semaines av	ant la réunion d'informat	ion.
		Fait	à	, le
				Signature(s) et tampon de l'entreprise